



Wonderful Wild West Tour 2019

En moto, sur les plus belles routes de l'Ouest Américain

Jour 1 : France – Los Angeles

Envol à destination de la Cité des Anges, transfert sur notre base de Long Beach pour récupération des motos.

Nuit à Long Beach



Jour 2: Long Beach – Joshua Park – Palm Spring (6h de route – 400 kms)

Vous quitterez rapidement la « Cité des Anges » pour aller directement à la croisée des déserts de Mojave et du Colorado ; le **Joshua Tree National Park** vous attend. Haut-lieu de l'escalade, il regorge de vallées cachées où la faune (buses à queue rousse, lièvres de Californie, rats-kangourous) et la flore (arbres de Josué, ocotillos et cactus de Cholla) vous émerveilleront. **Nuit à Palm Springs**



Jour 3: Palm Springs – Desert de Mojave – Kingman (6h de route – 400 kms)

« En route pour la lune...ou presque »

La **Mojave National Preserve** ressemble à s'y méprendre à un paysage lunaire composé d'immenses dunes de sables (atteignant parfois plus de 200m de haut), des grottes renfermant stalactites et stalacmites, cônes volcaniques. Nuit à **Kingman**



Jour 4 : Kingman– Sedona – Flagstaff (6h de route – 400 kms)

« Road 66, l'incontournable et Red Rock County »

Vieille de plus de 80 ans, la **route 66** reliait à son origine Chicago à Santa Monica (4000 kms). Sombree dans l'oubli depuis la construction de nombreuses « interstates », elle a gardé son âme et le plus de trace de cet époque sur le tronçon que vous emprunterez. Puis direction Sedona, Etape incontournable de l'état d'Arizona. De l'ancienne cité minière de Jérôme aux superbes formations de roches rouges de **Sedona** jusqu'au Montezuma Castle national Monument, vous serez comblé par cette région. Nuit à **Flagstaff**



Jour 5 : Flagstaff – Grand Canyon – Page (5h30 de route – 350 kms)

« *Grandiose* »

Le **Grand Canyon** reflète tout ce que l'Ouest américain a de plus beau à vous offrir. Aucune image, aucun texte ne peuvent décrire ce que vous verrez. Nuit à Page au bord du **Lake Powell**



Jour 6: Page – Monument Valley – Arch Ntl Park

Arch'ment beau !

Delicate Arch, Dead Goose, Again and Again... 2 000 arches de pierres répertoriées et nommées dans ce désert de roches absolument sublime. Nuit à Moab



Jour 7 : Moab – Capitol Reef – Bryce Canyon (6h de route – 380 kms)

“Million dollar road”

200 kms de pur bonheur routier, entre le désert de **Capitol Reef** et **Bryce Canyon**. En traversant la Dixie National Forest, votre moto se hissera jusqu'à plus de 3000 m d'altitude où vous attendent des vues imprenables sur les mesas déchiquetées et les canyons creusés par la rivière **Escalante**. Nuit à proximité de **Bryce Canyon**



Jour 8: Bryce Canyon – Zion Ntl Park – Las Vegas (5h30 de route – 400 kms)

« les joyaux de l'Utah »

L'un vous étonnera par ses immenses « **hoodoos** », drôles de roches en calcaire orange pointant vers un ciel inexorablement bleu, l'autre pour ses **parois verticales de grès rouge** se jetant dans le canyon de la Virgin River. Un monde de géant en technicolor. Nuit à **Las Vegas**



Jour 9 : Las Vegas (Journée Libre)

« Motorcycle's strip »

Dollars, paillettes, machines à sous en cascade : **Las Vegas** ne pourra que vous "éblouir". Nuit à Las Vegas



Jour 10: Las Vegas – Death Valley – Bakersfield (8h30 de route – 600 kms)

“La vallée de la Mort”

86 m au dessous du niveau de la mer, des températures avoisinant régulièrement les 45°C : **Death Valley** est une terre d'extrême vestige d'un lac asséché. Votre regard se perdra totalement dans l'immensité de ce paysage où se dessinent des canyons, dunes de sables, champs de sel et collines aux pentes ravinées. Nuit à **Bakersfield**



Jour 11: Death Valley – Sequoia Ntl Park – Fresno (5h30 – 350 kms)

« Géant ! »

Le parc national de Sequoia abrite des milliers de kilomètres de forêt, dont d'incroyables futaies de **séquoias géants**. Nuit à Fresno



Jour 12 : Fresno – San Joaquin Valley – Monterey (4h de route – 220 kms)

« 17 miles drive »

Passant par la **San Joaquin Valley** (grenier des US, cette région produit 90% des amandes, artichauts et avocats du pays) vous rejoindrez la côte Pacifique à Monterey et terminerez votre journée sur la « **17 miles drive** » et ses couchers de soleil exceptionnel . Nuit à Monterey (ou proximité)



Jour 13 : Monterey – Santa Barbara (5h de route – 400 kms)

« La PCH 1”

Deuxième jour inoubliable entre la côte Pacifique et **Los Padres Natl Forest**, une « **scenic road** » comme il en existe seulement aux USA. Nuit à Santa Barbara (ou proximité)



Jour 14: Santa Barbara – Los Angeles (3h de route – 150 kms)

« The End »

Votre circuit se terminera en beauté comme le générique de quelques séries télé US : Santa Barbara, **Malibu**, **Santa Monica** et Los Angeles. Nuit à Los Angeles



Jour 15: Los Angeles – Paris (arrivée le 22 mai au matin)



Tarif du WONDERFUL WILD WEST TOUR

Du 23 septembre au 08 octobre 2019

Pilote moto : 5590 EUROS

Passager(e) moto : 2990 EUROS

Pilote moto partageant 1 chambre

Avec 1 autre Pilote moto : 5990 EUROS

Pilote moto chambre solo : 6780 EUROS

Mototour avec guide au départ de Paris réservé au
10 premiers couples (ou individuels) inscrits.

www.Road2lux.com

Notre tarif inclut :

- - **Les vols Paris aller-retour + Les vols aller retour Paris- Los Angeles** (vol direct) / *pré-acheminement possible en supplément*
- - **La location d'une moto** Honda Goldwing , Indian Roadmaster ou Harley-Davidson Electra-glide (casques et bagagerie fournis) ou d'un Trike Harley-Davidson - supplément 750 euros(Permis B) - **avec assurance tous risques pendant 14 jours**
- - Les transferts aller-retour entre l'aéroport de Los Angeles et le lieu de location des motos
- - **14 nuitées + petit déjeuner** dans des hôtels ou motels de 1ère catégorie
- - **Un accompagnateur moto Road2lux** + tout le circuit programmé sur le GPS de chaque moto + transport de vos bagages dans un véhicule suiveur
- - **Les droits d'entrée dans tous les parcs nationaux visités**
- - **LA GARANTIE D'en avoir plein les yeux tous les jours !**

Il ne comprend pas :

- - *les repas autres que les petits déjeuners*
- - *l'essence de la moto et les dépenses individuelles*
- - *la caution (2 500 dollars) dans le cadre de la location de moto*

INFORMATIONS ET INSCRIPTION : info@road2lux.com ou demandez
Joël au 09 82 59 15 12

MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT USA



MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT+ USA



BMW Motorrad



BMW Motorrad

TRIKE DISPONIBLE – CATEGORIE SP USA



Conditions Particulières de Vente

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription entraîne la signature d'un bulletin d'inscription. A défaut de dispositions contraires figurant sur le bulletin d'inscription, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans cette brochure sont contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Pour être confirmée, toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait, les frais d'annulation prévus par les présentes conditions.

En cas d'inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du voyage sera dû à l'inscription.

2. PRIX

Les prix figurant dans cette brochure sont ceux en vigueur lors de l'élaboration de la présente brochure au 10/03/2017 et sont établis en fonction notamment :

du cours des devises entrant dans la composition du prix.

Avant la signature du bulletin d'inscription, nous nous réservons la possibilité de répercuter exceptionnellement et dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 toute hausse de ce poste.

3. MODIFICATION PAR LE CLIENT

Tout report de date, tout changement de type de transport et/ou de ville de départ et/ou d'arrivée, tout changement d'itinéraire est considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription et entraîne la facturation de frais d'annulation comme prévu à l'article 6.

4. CESSION DU CONTRAT

Toute cession entraîne les frais suivants à acquitter par le client :

Jusqu'à 31 jours avant le départ : 250€ par personne.

Moins de 30 jours : 350 € par personne plus le coût d'émission de nouveaux titres de transport.

5. NOM DES INSCRITS

Les noms et prénoms communiqués au moment de la réservation et figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoirement et précisément ceux figurant sur les passeports valides au moment du voyage. A défaut, toute modification sera considérée comme une cession de contrat (Se reporter à l'article 4).

6. CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation par le client de son inscription entraîne l'exigibilité des frais suivants :

A plus de 90 jours : 150 € de frais de dossier

Conditions Particulières de Vente

De 90 à 61 jours : 15 % du montant total de l'inscription

De 60 à 31 jours : 30 % du montant total de l'inscription

De 30 à 21 jours : 60 % du montant total de l'inscription

De 20 à 8 jours : 80 % du montant total de l'inscription

A partir de 7 jours : 100 % du montant total de l'inscription

7. ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du circuit est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des inscrits. De même si l'annulation du circuit intervient pour insuffisance du nombre de participant à 60 jours du départ et au-delà.

8. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les passagers, même mineurs, doivent être en possession de leur propre passeport valide pour toute la durée de leur voyage. Les formalités administratives indiquées dans cette brochure s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Le client doit impérativement vérifier auprès des ambassades et consulats si sa situation personnelle ou celle des autres passagers, et particulièrement les enfants, ne relèvent pas de formalités particulières.

9. DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Le défaut d'enregistrement à l'aéroport ou au port de départ occasionné par un passeport périmé ou non présenté, des formalités administratives non respectées, un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre quelle que soit la cause, n'entraîne pas la responsabilité de SAS Road2luxe et les frais d'annulation sont exigibles. De même si les nom et prénom figurant sur le titre de transport et recopiés à l'identique du bulletin d'inscription diffèrent des nom et prénom figurant sur le passeport.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite à un défaut d'enregistrement au départ, les compagnies aériennes annulent systématiquement le vol retour.

10. LOCATION D'UN VÉHICULE

Pour toute location, le jour de la prise en main du véhicule, le conducteur doit obligatoirement :

être âgée de 21 ans ou plus,

présenter son passeport valide,

présenter son permis de conduire national dont la catégorie devra être adaptée au véhicule loué,

disposer d'une carte bancaire Visa, Master Card ou American Express sur laquelle sera prélevée une caution (2500\$) .

11. HÉBERGEMENT

Les chambres communicantes ou côte à côte ne peuvent pas être garanties lors de la réservation. Selon la réglementation hôtelière internationale, le jour de départ, les chambres doivent être libérées avant midi même si le départ a lieu dans la soirée. De ce fait, le jour de l'arrivée les chambres sont généralement libres à partir de 15 heures. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets ou vêtements perdus ou oubliés au cours du voyage.

Conditions Particulières de Vente

12. LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de force majeure entraînant des retards, des modifications, voire des annulations. L'organisateur s'efforce de trouver des solutions de remplacement sans aucun dédommagement possible.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas d'accident de la circulation. Chaque conducteur/pilote est seul responsable de sa sécurité.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de vol, dégradation partielle ou totale du véhicule mis à sa disposition.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement pour toute conséquence liée au non-respect des règles et des lois en vigueur dans le pays visité (code de la route, transport/cession/usage de substances illicites...)

13. SERVICE APRÈS-VENTE

Toute défaillance dans l'exécution du contrat constatée sur place par les clients doit nous être signalée le plus tôt possible, par écrit, sous pli recommandé et avec les pièces justificatives, au maximum 7 jours après le retour. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible d'intervenir auprès de nos fournisseurs. Une prestation non consommée du fait du client ne peut être remboursée.

14. JURIDICTION

En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal d'Aix en Provence est compétent.

SAS Road2luxe - immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 523 814 770
Immatriculée aux Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours sous le numéro
IM013150003 auprès d'Atout France
Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS - France L'assurance
de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GENERALI IARD, 7
BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS, FRANCE



Venez rider avec NOÛS, et **partons voir ... L'Ouest américain !**
Une formidable expérience de voyage basée sur **le fun, la liberté**
et les amis

Road2luxe est née de ma passion pour les voyages en moto ;
l'envie journalière de rouler sur ces **routes panoramiques**, le
besoin de le partager...

Rider, c'est beaucoup plus que découvrir des nouveaux lieux, c'est
beaucoup plus que faire de nouvelles rencontres entre motards
passionnés. Rider, c'est ressentir en deux-roues,
l'irrésistible en 4 !

Venez **partager** l'expérience Road2luxe !

Joël RAGU
Président de Road2luxe